

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre, le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLES, Maire et Conseiller Métropolitain.									
En exercice :		33							
Date de convocation :		29/10/21							
Présents :		Jean-Jacques SELLES, Gérard ARNAUD, Nicole SIBEUD, Alain MUTZIG, Martine IUNG, Bernard DECHENAU, Jean-Pierre DANGLEHANT, Annie LORNAGE, Stéphane DANTE, Pascal BERNARD, Marie-Agnès CHAPGIER, Franck CHOPARD, Sylvaine COPONAT, Aline DURET, Sabine FERRO, Christine JAVELOT (arrivée après l'élection du secrétaire de séance), Jacques LECA, Jean-François LEONE, Patricia LESCUYER, Christian MOREL, Françoise RITTER, Corinne ROGER et Patrice SCHMITT.							
Absents excusés :		Nathalie BARREIRA donne pouvoir à Annie LORNAGE, Nicolas CLAISSE donne pouvoir à Gérard ARNAUD, Marie-Claude CLOUZEAU donne pouvoir à Bernard DECHENAU, Michel FOURRIER donne pouvoir à Stéphane DANTE, Jérôme GARDON donne pouvoir à Nicole SIBEUD, Anne JACOULOT donne pouvoir à Martine IUNG, Marie-Claude BOULMIER donne pouvoir à Marie-Agnès CHAPGIER, Laurent PRIMAULT donne pouvoir à Jacques LECA et Patricia LASANTÉ donne pouvoir à Sylvaine COPONAT.							
Absents :		Annick ALKOZTITI							
Secrétaire de séance :		Gérard ARNAUD							
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	NE PREND PAS PART AU VOTE	Résultat
	Adhésion au pass Culture	D2021-149	Décide d'intégrer le dispositif pass Culture et le valoriser en proposant des offres culturelles ; Accepte les crédits octroyés aux jeunes de 18 ans via l'application web ou mobile Pass Culture pour les activités proposées par la Ville de Chassieu qui seront intégrées dans ladite application ; Autorise le Maire à signer tous les documents en lien avec ce dispositif et de faire évoluer les régies de recettes correspondantes dans ce sens	32	32	x	x	x	Adoption
	Convention de partenariat entre le Karavan théâtre et l'association "Balises"	D2021-150	Approuve le partenariat entre le Karavan théâtre et l'association « Balises » ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « Balises » ; Dit que le paiement de la participation financière sera imputée en dépenses au budget annexe du Karavan Théâtre, chapitre 011 « Charges à caractère général » ; Dit que les recettes correspondantes seront imputées au budget annexe du Karavan Théâtre, chapitre 70 « Produits des services, du domaine et des ventes diverses ».	32	32	x	x	x	Adoption
04/11/21	Convention avec la Métropole de Lyon dans le cadre du schéma Métropolitain des enseignements artistiques	D2021-151	Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de subvention annuelle et tout document afférent à la présente convention pour l'année 2021 à intervenir entre la Métropole de Lyon et la Ville de Chassieu pour le Conservatoire de Musique et de Danse pour un montant de 143 910,00 € ; Dit que le montant de la subvention sera inscrit en recettes à la section de fonctionnement du budget annexe du Conservatoire de Musique et de Danse, au chapitre 74 « dotations et participations »	32	32	x	x	x	Adoption
	Modification de la charte du conseil des sages	D2021-152	Approuve la modification de la composition de la commission en charge de la désignation des membres du Conseil des Sages, en fixant le nombre de membres à deux ; Approuve la convention de bénévolat annexée à la présente délibération et qui devra être signée par chaque membre du Conseil des Sages ; Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de bénévolat avec les membres du Conseil des Sages ; Adopte la nouvelle charte du Conseil des sages.	32	24	8	x	x	Adoption
	Déclaration sans suite de la procédure de mise en concurrence de la délégation de service public de la fourrière animale	D2021-153	Déclare sans suite la procédure de mise en concurrence de la délégation de service public de la fourrière animale initiée par un avis public d'appel à la concurrence publié le 12 mai 2021 en raison de l'absence de candidature reçue dans le délai de dépôt fixé dans l'avis susmentionné ; Autorise Monsieur le Maire à conclure le contrat de la délégation de service public de la fourrière animale sans publicité ni mise en concurrence préalables dès lors que les conditions initiales de celui-ci ne sont pas substantiellement modifiées correspondant au rapport présenté au Conseil municipal le 6 mai 2021.	32	32	x	x	x	Adoption

04/11/21

Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre la Ville et le CCAS	D2021-154	Approuve la constitution d'un groupement de commandes permanent dit « d'intégration partielle » entre la Ville et le CCAS de Chassieu, selon les conditions de la convention constitutive ; Approuve le fait que la Ville de Chassieu assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes	32	32	x	x	x	Adoption
AP/CP n°1603 - Réhabilitation du complexe Romain Tisserand	D2021-155	Approuve la révision de l'autorisation de programme n°1603 tel que présenté en séance.	32	24	8	x	x	Adoption
Budget Principal - Décision modificative n°2	D2021-156	Modifie le budget principal 2021 de la Ville comme suit : Section Investissement Dépenses « AP-CP 1603 - Réhabilitation Tisserand » + 20 000 € Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » + 30 000 € Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » +157 957 € Soit un total de dépenses de 207 957 € Recettes Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » + 173 728 € Chapitre 13 « Subvention d'investissement » + 34 229 € Soit un total de recettes de 207 957 € Dit que cette décision modificative n°2 modifie le montant global de la section d'investissement du budget 2021 du budget principal de la Ville et le porte de 20 377 748,82 € à 20 585 705, 82 €	32	24	8	x	x	Adoption
Décision modificative n°1 - Budget Conservatoire Musique et Danse	D2021-157	Modifie le budget annexe 2021 du Conservatoire de musique et de danse de la Ville comme suit : Section de fonctionnement Dépenses : Chapitre 011 : Charges à caractère générale - 2 000 € Chapitre 67 : Charges exceptionnelles + 2 000 € TOTAL 0 Ce qui ne modifie pas le montant global du budget composé de la seule section de fonctionnement	32	32	x	x	x	Adoption
Création d'une autorisation d'engagement (AE/CP) pour la saison culturelle 2022/2023	D2021-158	Vote la création de l'autorisation d'engagement n°2201 sur le budget annexe du Karavan Théâtre telle que présentée en séance	32	32	x	x	x	Adoption
Création d'un statut de collaborateur bénévole	D2021-159	Accepte le principe d'accueil de collaborateurs bénévoles au sein des services de la collectivité ; Approuve le projet de convention d'accueil des collaborateurs bénévoles au sein des services municipaux ; Autorise Monsieur le Maire à prendre et à signer tout acte afférent aux situations des bénévoles ; Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours et suivants.	32	32	x	x	x	Adoption
Vœu relatif à la révision de la gouvernance métropolitaine pour une Métropole des communes et des citoyens	D2021-160	Demande qu'une mission d'information parlementaire soit créée pour mener une évaluation rigoureuse et transparente concernant l'instauration de la Métropole de Lyon, ses limites territoriales, son mode de gouvernance sur le plan démocratique et territorial, en particulier son évolution depuis la 1ère élection des conseillers métropolitains au scrutin universel direct en 2020 ; Demande que soit engagée et mise en œuvre avant 2026 une révision des dispositions législatives applicables à la Métropole de Lyon pour construire une Métropole des communes et des citoyens garantissant notamment la représentation de chacune des communes au sein du Conseil métropolitain	32	23	x	x	9	Adoption

Jean-Jacques SELLES

Le Maire  
Conseiller Métropolitain